



Je suis otage de ma maison

Par **burgondofare**, le **04/04/2014** à **15:03**

Bonjour,

J'ai acheté une maison en 2003. je vivais avec le père de mes enfants mais j'ai emprunté seule et acheté à mon seul nom ce bien. en 2009 j'ai quitté le père de mes enfants et suis locataire d'un appartement. un accord verbal a été passé avec le père de mes enfants selon lequel il pouvait rester dans la maison à condition d'en assumer toutes les charges.

Il a donc domicilié le crédit sur son compte. très régulièrement il n'approvisionne pas ce compte et j'ai été fichée plusieurs fois à la BDF. il ne paie pas les impôts locaux, qui on fini par reclassé mon bien comme étant ma résidence secondaire, et m'ont ponctionné l'argent. il ne paie pas les impôts fonciers puisque c'est ma maison, mais ne me donne pas les documents, et je suis saisie sur mes comptes en dernier recours.

je lui ai proposé de racheter la maison à un prix très préférentiel, mais il refuse disant qu'il est chez lui.

je l'ai mis en demeure de partir par recommandé avec A/R, mais il refuse.

j'avais trouvé un acheteur mais il a bloqué la vente, et obstrué la procédure de diagnostique en me refusant l'accès de certaines pièces de la maison.

je paie évidemment les impôts foncier de la maison.

il a changer les serrures sans m'en demander l'autorisation. Il ne m'a jamais fourni d'attestation d'assurance malgré mes demandes par recommandé. je sais que s'il est contraint de le faire il souscrira une assurance pour me fournir l'attestation mais ne la paiera pas et que cette attestation n'aura pas de valeur.

il est a précisé que je suis partie après 9 ans de vie commune et avoir subit de la maltraitance psychologique. je suis seulement aujourd'hui en capacité d'entreprendre des démarches. la manipulation opérée à mon encontre n'a fait que retarder ma réaction, et encourager ce monsieur dans son sentiment de toute puissance.

J'ai besoin d'une aide sérieuse pour m'orienter dans mes démarches, afin de récupérer mon bien, afin de couper tout lien avec cet personne, que je ne suis pas en devoir d'entretenir et qui a les moyens financiers de subvenir à ses besoins. j'ajoute qu'il prend les enfants 1 weekend sur 2 sans me payer la moindre pension alimentaire. et que j'ai moi en revanche été amenée à plusieurs reprise à verser le montant du crédit pour ne pas être bloquée par ma banque.merci de m'aider.